[Text]

feeling is that there is a means whereby we can arrive at solutions to amending the constitution which would be equitable across the country and that then separation would not be necessary. Could you resolve that for me? I would be very happy.

Le coprésident suppléant (le sénateur Molgat): M. Alexander dit qu'il ressent une division dans la salle. Quand il a demandé à un des témoins si la solution était l'indépendance, la salle a été enthousiaste. Plus tard quand il a demandé, je crois que c'est à M. Fréchette qui indiquait qu'il était dans un moment de méditation et que s'il y avait un compromis quelconque, est-ce qu'il y avait possibilité de continuer la confédération, il y a eu de nouveau dans la salle une indication dans ce sens. M. Alexander n'est pas certain si la solution est l'indépendance ou un compromis et la continuation de la confédération.

M. MacGuigan: Monsieur le président, j'invoque le Règlement.

Le coprésident suppléant (le sénateur Molgat): Oui.

M. MacGuigan: Monsieur le président, à Victoria quand j'ai été le président du comité, on a demandé un referendum dans la salle sur le sujet de ma requête. J'ai refusé cet referendum. Ce n'est pas notre politique de prendre des sondages de cette façon.

Le coprésident suppléant (le sénateur Molgat): Ceci termine pour le moment le témoignage des six personnes.

Le dernier mémoire est présenté par M. Louis Deserres. M. Desserres avait indiqué plus tôt qu'il avait été empêché de présenter un mémoire, parce qu'il ne le savait pas. Je lui ai dit alors que nous acceptions les mémoires, il en a parlé au greffier et nous acceptons donc son mémoire oral, soit un maximum de dix minutes puisqu'il ne l'a pas fait avant ce soir.

M. Louis Deserres: Pour des raisons techniques je suis obligé d'improviser ce soir, mais avec l'attention qui règne, et celle que je ressens en moi-même, je vais sûrement avoir certaines difficultés à m'exprimer sur certains points. Je demanderais aux gens ici présents de considérer, et l'agressivité de la salle et la mienne, et de comprendre que notre agressibilité est à la mesure de notre conviction et non de notre haine.

M. Prud'Homme: J'invoque le Règlement monsieur le président, est-ce que les conférences à la table pourraient cesser pendant le témoignage?

M. Deserres: Je suis un québécois et j'ai la conviction bien profonde de mes sentiments, de mes options culturelles et de mes options politiques, et je respecte dans la même mesure ceux qui ont des convictions aussi profondes en un Canada, ce qui ne m'empêche point de m'interroger.

La différence entre notre génération, le Québec, et le reste du Canada, en particulier les représentants de la Commission mixte, c'est qu'on vit dans deux mondes et deux âges différents. Les membres qui sont à ma gauche et à ma droite, ont dû vivre la dépression des années '29 et '30 et ils ont dû remonter une côte économique non-

[Interpretation]

en fait, le sentiment est celui qui veut qu'on arrive quand même à une solution et qu'on amende la Constitution, ce qui serait équitable pour tout le pays et qu'il s'ensuit que la séparation n'est pas nécessaire. Pourriez-vous résoudre cela pour moi? J'en serais très heureux.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Mr. Alexander says that he feels a division in the audience. When he asked one of the witnesses whether the solution is for independence, the audience was enthusiastic. Later when he asked, I guess it was Mr. Fréchette, who indicated he was in a time of meditation and whether there was a possible compromise, would there be a possibility to continue the confederation, there was also, among the audience, an indication in this way. Mr. Alexander is not sure whether the solution is for independence or for a compromise and the continuation of confederation.

Mr. MacGuigan: Mr. Chairman, a point of order.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): Yes.

Mr. MacGuigan: Mr Chairman, at Victoria when I was the Chairman of this Committee, they asked for a referendum from the audience about my requests. I did refuse this referendum. It is not our habit to hold by this way.

The Acting Joint Chairman (Senator Molgat): This ends for the moment the evidence of six persons. If the gentlemen wish to come back after the next brief, they will be the first ones.

The last brief is submitted by Mr. Louis Deserres. Mr. Deserres indicated earlier that he was prevented from submitting a brief, because he did not know that. Then I said to him that we accept briefs, he talked about that to the Clerk and we will accept his oral brief, it is a maximum of 10 minutes as far as he did not do that before this evening.

Mr. Louis Deserres: For technical reasons, I have to improvise this evening, but as regards the tension that exists and the tension I feel myself, surely I would have certain difficulties to express myself on certain points. I would ask two people present here to take into consideration, and the aggressiveness of the audience and mine and to understand that our aggressiveness is at the level of our convictions and not of our hate.

Mr. Prud'homme: A point of order, Mr. Chairman. Could conferences around the table stop while the evidence is being given?

Mr. Deserres: I am a Québécois and I have a very deep conviction of my feelings, of my cultural choices and of my political choices, and I respect in the same measure those who have also deep convictions in a Canada, which does not prevent me to ask myself.

The difference between our generations, Quebec and the remaining part of Canada, particularly the representatives of the joint commission, is that we are living in two different worlds, two different ages. Members who are at my left and at my right, could have lived the depression of 1929 and 1930 and they had to address a hard positioned economy. Their convictions today are